



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Politique de santé

Question au Gouvernement n° 194

Texte de la question

POLITIQUE DE SANTÉ

M. le président . La parole est à Mme Murielle Lepvraud.

Mme Murielle Lepvraud . Notre système de santé n'en finit plus de sombrer : 87 % du territoire est un désert médical, pas moins de 6,7 millions de Français sont privés de médecin traitant, 85 % des Ehpad sont en grande difficulté financière.

Confrontés à l'inaction des gouvernements successifs, des maires de mon département et d'ailleurs ont pris des arrêtés pour contraindre l'État à instaurer un plan d'urgence pour l'accès à la santé. D'autres installent dans leur commune un hôpital de campagne tenu par des praticiens à diplôme hors Union européenne ou ont carrément interdit à leurs administrés de tomber malade... D'autres encore se voient contraints d'entrer en résistance pour sauver leurs Ehpad et nombre d'entre eux participent avec la population aux manifestations contre les fermetures de services d'urgences, de maternité ou de lits.

Au lieu de leur répondre en proposant une politique de santé adaptée aux besoins de leurs territoires, on a assigné certains d'entre eux devant les tribunaux, plusieurs ayant même été entendus en garde à vue. On en est là !

Plusieurs députés du groupe LFI-NFP . La honte !

Mme Murielle Lepvraud . Pourtant, en amendant le projet de loi de financement de la sécurité sociale, le Nouveau Front populaire a montré qu'il était possible de financer les besoins en matière de santé.

Mme Marie-Christine Dalloz . Taxer, taxer, taxer !

Mme Murielle Lepvraud . Mais vous avez préféré renvoyer le texte au Sénat dans sa version initiale pour vous assurer qu'on ne remette pas en cause votre vision comptable et managériale, destructrice. Pour préserver les intérêts des ultrariches, vous vous apprêtez à infliger à nos services publics une cure d'austérité sans précédent alors que les inégalités d'accès aux soins ne cessent de s'aggraver. Aujourd'hui encore, des gens meurent sur des brancards dans les couloirs des hôpitaux – nous vous l'avons déjà dit.

Madame la ministre de la santé, que répondez-vous aux élus locaux qui multiplient les initiatives pour vous alerter et se retrouvent devant les tribunaux ? Quel plan d'action immédiat et concret entendez-vous appliquer pour garantir un accès équitable aux soins sur tout le territoire ? Peut-être préférez-vous en finir avec notre système de santé publique et de sécurité sociale, au profit des cliniques privées ? Si c'est le cas, assumez : annoncez clairement votre projet de santé pour les riches ! *(Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent et*

applaudissent.)

M. Jean-Yves Bony . Ce n'est pas la peine de se mettre debout !

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de la santé et de l'accès aux soins.

Mme Geneviève Darrieussecq, ministre de la santé et de l'accès aux soins . Votre question est un peu caricaturale... *(Sourires sur plusieurs bancs des groupes EPR et Dem. – Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.)*

Mme Stéphanie Rist, M. Pierre Cordier et M. Roland Lescure . Si peu !

Mme Geneviève Darrieussecq, ministre . Néanmoins, je dois vous dire, si vous voulez bien écouter ma réponse, que les difficultés rencontrées par la France en matière d'accès aux soins sont liées à une raison majeure : nous n'avons pas suffisamment de médecins...

Mme Sophia Chikirou . C'est vous qui êtes responsables de cette situation !

Mme Geneviève Darrieussecq, ministreet cela ne date pas d'hier. La prospective, pour ce qui est de la formation des médecins et plus généralement des soignants, n'a pas été le fort de notre pays depuis trente ans. C'est une réalité ! Il nous faut donc attendre que la formation des actuels étudiants en médecine s'achève. *(Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.)*

À toute crise, nous trouvons des solutions innovantes. Alors que se tient le congrès des maires, je veux saluer les élus locaux qui travaillent...

Mme Élise Leboucher . Qu'avez-vous à leur dire, aux maires ?

Mme Geneviève Darrieussecq, ministrede concert avec tous les professionnels de santé des territoires, au sein des communautés professionnelles territoriales de santé et des contrats locaux de santé, pour construire des solutions.

M. René Pilato . Vous ne croyez même pas à ce que vous dites !

Mme Geneviève Darrieussecq, ministre . Dans une localité rurale, la solution n'est pas la même qu'à Paris ou en banlieue parisienne !

M. Jean-Yves Bony . Bien sûr !

Mme Geneviève Darrieussecq, ministre . Nous avons donc besoin d'agilité, d'innovation et d'ingénierie territoriale, et nous y parvenons ! Les CPTS, les services d'accès aux soins, le renforcement des liens entre l'hôpital et les médecins libéraux...

Mme Sophia Chikirou . Vous y croyez vraiment ?

Mme Ségolène Amiot . Il faut arrêter de se voiler la face !

Mme Geneviève Darrieussecq, ministre . Si ma réponse ne vous convient pas...

Mme la présidente . S'il vous plaît, madame Chikirou, vous n'avez pas la parole ! Laissez la ministre répondre. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR et DR.)*

Mme Sophia Chikirou. Demandez donc aux ministres de nous répondre vraiment, madame la présidente !

Mme Geneviève Darrieussecq, ministre . Des solutions se construisent à l'échelle de chaque territoire. Ce matin, je me suis rendu au Salon des maires, où j'ai pu voir un médicobus qui est employé en Lozère ; c'est une solution innovante et formidable. *(Mêmes mouvements.)*

Mme Ségolène Amiot . Ce n'est absolument pas une solution !

Mme la présidente . La parole est à Mme Murielle Lepvraud.

Mme Murielle Lepvraud . Huit ministres de la santé en sept ans : aucun n'a eu la volonté de faire quoi que ce soit ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.)*

M. Jean-Yves Bony . Vous ne connaissez visiblement pas le sujet !

Données clés

Auteur : [Mme Murielle Lepvraud](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (4^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 194

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et accès aux soins

Ministère attributaire : Santé et accès aux soins

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 novembre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 20 novembre 2024